

Délibération n°05.3

**Effectif légal du Conseil de
Communauté :**
61

**Nombre de Conseillers
en exercice :**
61

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**
60

Nombre de votants :
60

Date de convocation :
20 septembre 2017

**Date d'affichage du
compte-rendu :**
4 octobre 2017

Objet :
**Jardins de la Culture-
établissement
cinématographique :**
**déclaration sans suite du lot 13
serrurerie/métallerie**

L'AN deux mille dix-sept, le 26 septembre, le conseil communautaire, convoqué le 20 septembre 2017 s'est réuni à la salle Dumoulin à RIOM, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, Mme Françoise LAFOND, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, **titulaires.**
Mme Marie-Laure REDON, Mme Sylvie MOIGNOUX, Mme Sylvie GERBE, **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents, représentés ou suppléés :

- Mme Martine BESSON, *a donné pouvoir à* M Alain PAULET
- M Philippe CARTAILLER, conseiller communautaire unique de SAINT-IGNAT, remplacé par Mme Marie-Laure REDON conseiller communautaire suppléant
- Mme Danielle FAURE-IMBERT, *a donné pouvoir à* M Frédéric BONNICHON
- M Stéphane FRIAUD, *a donné pouvoir à* Mme Pierrette CHIESA
- M Daniel GRENET, *a donné pouvoir à* Mme Michèle GRENET
- M Mohand HAMOUMOU, *a donné pouvoir à* Mme Anne-Karine QUEMENER
- M Didier IMBERT, conseiller communautaire unique de CLERLANDE, remplacé par Mme Sylvie MOIGNOUX conseiller communautaire suppléant
- M Jacques LAMY, *a donné pouvoir à* M Pierre PECOUL
- Mme Emilie LARRIEU, *a donné pouvoir à* Mme Nicole PICHARD
- Mme Nicole LAURENT, *a donné pouvoir à* M Philippe COULON
- M Christian MELIS, conseiller communautaire unique d'ENVAL, remplacé par Mme Sylvie GERBE conseiller communautaire suppléant
- M Gilbert MENARD, *a donné pouvoir à* M Jean-Christophe GIGAULT
- Mme Régine PERRETON, *a donné pouvoir à* M Vincent RAYMOND
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir à* M Jean-Pierre HEBRARD
- M Nicolas WEINMEISTER, *a donné pouvoir à* Mme Catherine HOARAU

Absents :

- Mme Catherine VILLER-MICHON

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170926-
DELIB2017092653-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

< > < > < >

Secrétaire de Séance :

M Eugène CHASSAGNE

Rapport n°05.3- Jardins de la Culture-établissement cinématographique : déclaration sans suite du lot 13 serrurerie/métallerie

Par délibération en date du 28 mars 2017, le conseil communautaire a autorisé la constitution d'un groupement de commandes avec la SAS CINERIOM et a autorisé le Président à signer les marchés de travaux pour la réalisation du cinéma des Jardins de la Culture, en vertu de l'article L5211-2 du CGCT. Cette autorisation lui a été donnée sur la base d'un montant prévisionnel de travaux total de 2 639 148 € HT ainsi réparti :

- Part RLV : 2 361 665 € HT,
- Part SAS CINERIOM : 277 483 € HT.

La consultation a été lancée le 11 mai 2017 avec un avis d'appel public à concurrence publié au BOAMP, dans le journal La Montagne et sur le profil d'acheteur.

Au regard du montant estimé, une procédure adaptée a été engagée conformément aux articles 22 et 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Dans le cadre de l'analyse du lot 13 «Serrurerie métallerie», il a été constaté un dépassement sensible des offres vis à vis de l'estimation de la maîtrise d'œuvre. Une révision substantielle du projet a été étudiée par la maîtrise d'œuvre et validée par le coordonnateur SPS. Au regard de la modification des besoins des membres du groupement et de la révision du projet de travaux de serrurerie il est donc proposé de déclarer le lot n°13 sans suite et de le relancer sur la base des nouvelles prestations techniques définies.

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la délibération du 28 mars 2017 autorisant la constitution d'un groupement de commande entre la communauté de communes Riom Limagne et Volcans et la SAS CINERIOM pour la construction d'un cinéma,

Vu la convention constitutive du groupement signée le 24 avril 2017 par la communauté de communes et le 3 mai 2017 par la SAS CINERIOM,

Vu la délibération du 26 septembre 2017 autorisant la signature d'un avenant 1 à la constitution d'un groupement de commande entre la communauté de communes Riom Limagne et Volcans et la SAS CINERIOM pour la construction d'un cinéma,

Vu l'appel public à concurrence publié dans le Journal d'Annonces légales La Montagne et le profil d'acheteur,
Vu l'analyse des offres effectuées par la Commission ad 'Hoc,

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité, déclare sans suite le lot n°13 «Serrurerie Métallerie » lié à la construction du cinéma des Jardins de la Culture.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 27 septembre 2017***

Le Président

Frédéric BONNICHON



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170926-
DELIB2017092653-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017